



La Lettre n° 10

Octobre 2022

L'éditorial

Pierre Mouterde
Président
Comité exécutif

Une nouvelle année...



Il y a plus de douze ans, les initiateurs de la Fondation Après-Tout ont su anticiper la crise que traversent aujourd'hui les métiers de l'accompagnement de la vulnérabilité !

La plupart de ceux-ci rencontre une très grave crise de recrutement. Les métiers du médical, du social, du médico-social, du pénitentiaire comme celui de la justice, sont confrontés à un manque crucial d'effectifs et, pour certains, à une fuite des personnels et à un manque de nouveaux entrants.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard !

Notre société, basée essentiellement sur un comportement identitaire et individualiste, remet en cause l'attention aux autres comme l'un des piliers de nos vies sociétales.

Pour nous aider à prendre conscience de la gravité de cette situation, les fondateurs ont souhaité apporter une aide concrète aux accompagnants de la vulnérabilité, indiquant ainsi que certains membres de la société « civile » avaient conscience de ces enjeux et voulaient contribuer à recréer une société bâtie autour de la responsabilité de chacun envers les plus vulnérables.

Cette vision était d'une très grande justesse ! Cette *Lettre* en présente quelques mises en œuvre auxquelles vous avez contribué par vos dons. La Fondation Après-Tout vous remercie, mais la tâche n'a jamais été aussi grande et jamais elle n'a eu autant besoin de vous qu'aujourd'hui.

Votre aide est plus que jamais nécessaire pour faire connaître la Fondation Après-Tout et pour contribuer, par vos dons, à la réalisation de sa mission.

Merci de votre aide !



Archives départementales du Rhône
34 rue du général Mouton-Duvernét
69003 Lyon

(Tram T4, arrêt - Archives départementales)

Rencontre automnale 24 novembre 2022 (18 h 30-21 h 00)

**Vous êtes tous attendus le 24 novembre
aux Archives départementales du Rhône
pour notre rendez-vous annuel.**

Cette année, vous aurez la chance de rencontrer des bénéficiaires de bourses, une association soutenue par la Fondation et des responsables des Diplômes universitaires que l'on encourage. Les dernières informations de la vie de la Fondation vous seront communiquées. Un cocktail permettra de poursuivre les échanges.



**Fondation
Après-Tout**



La Fondation Après-Tout s'engage avec des Universités

Depuis 2013, la Fondation Après-Tout décerne des Prix de mémoire à des étudiants en formation continue pour les encourager à s'engager dans des réflexions et des recherches éthiques, philosophiques et sociétales.

Pour une éthique en santé

Ainsi, en septembre 2014, trois prix de mémoire de 500 euros ont été attribués pour le **Diplôme Interuniversitaire « Ethique en Santé »**, réflexion éthique et philosophique pour le soin, l'enseignement et la recherche en santé, organisé par l'EREARA (Espace de réflexion éthique Auvergne Rhône-Alpes - Université Claude Bernard Lyon 1).

Cet enseignement s'adresse à toute personne intéressée par une réflexion éthique en santé : professionnels de santé, ou professionnels concernés par le domaine de la santé, directeurs, étudiants en médecine, et toute personne notamment membre d'une structure associative ou de représentants d'usagers.

Depuis, chaque année, un à trois prix sont remis. Un des enjeux est d'acquérir une formation de base pour favoriser la prise de décisions éthiques en santé.

Chaque prix de mémoire est attribué par la Fondation sur délibération souveraine des jurys des Diplômes Universitaires, non seulement du DIU Ethique en Santé mais aussi des DU et des Masters de philosophie.

Parmi les lauréats 2021



Jacques Labrosse a été médecin généraliste pendant près de 40 ans dans la ville du Puy en Velay. Diplômé de gériatrie, de soins palliatifs et de maladie d'Alzheimer, il exerçait conjointement comme médecin coordonnateur d'EHPAD. Retraité depuis deux ans, il garde de nombreuses activités, en particulier coordonnateur de deux EHPAD, médecin à la MAIA 43 et membre du bureau France Alzheimer.

C'est dans l'année universitaire 2020-2021 que Jacques Labrosse a suivi l'enseignement du DIU "Éthique en santé" à l'EREARA et il a obtenu le prix de la Fondation Après-Tout pour son mémoire intitulé "*Intérêt de la création d'une instance d'éthique pour le domicile (dans le but de soutenir les professionnels dans leur désir d'être fidèles aux principes éthiques fondamentaux)*".

Interpelé par l'isolement des professionnels du domicile, en particulier les auxiliaires de vie, il a voulu dans son mémoire, pointer les principes éthiques les plus souvent sollicités dans ce cadre (l'autonomie, la liberté, la vulnérabilité), puis mieux connaître les (trop peu nombreuses) instances d'éthiques fonctionnant pour le domicile.

Dans les suites de ce mémoire, il a pu créer avec un groupe d'une quinzaine de personnes une instance d'éthique pluridisciplinaire sur le département de la Haute-Loire visant à soutenir les professionnels de santé et les aidants naturels intervenant au domicile des patients, domicile privé ou institutionnel (EHPAD et établissements du monde du handicap). L'association « Instance Ethique 43 » a mis en place son comité d'éthique pour le domicile. Elle commence ses activités (conférence publique sur l'éthique dans le soin et l'accompagnement, et démarrage du comité d'éthique) ce mois de septembre 2022.

La Fondation demande en retour que les travaux conduits soient valorisés, notamment à travers la publication d'un article dans une revue et/ou sur le site de la Fondation, la présentation de la recherche lors d'un congrès ou d'une conférence, etc.

Pour une réflexion philosophique de la santé

Depuis cette année, un nouveau prix de mémoire de 500 euros pour le **DU « Philosophie de la santé »** (Université Jean Moulin Lyon 3) et un prix de mémoire du même montant pour le **Master « Culture et santé »** (co-habilité par les Universités Claude Bernard-Lyon 1 et Jean Moulin Lyon 3) sont attribués par la Fondation.

Les formations proposées par le DU « Philosophie de la santé » et le Master « Culture et santé » ont pour fin de former des professionnels de la santé et des personnes exerçant des responsabilités dans le monde de la santé à maîtriser et appliquer l'ensemble des références, des concepts et questionnements propres aux sciences humaines, à l'éthique biomédicale et à la philosophie.

Cette année, les deux prix de mémoire pour le Master « Culture et Santé » ont été décernés à Sidonie Richard, Médecin généraliste et médecin régulateur en EHPAD, et à Marie Beaudet, consultante en stratégie d'entreprise et enseignante de yoga.



Sidonie RICHARD a reçu ce prix pour un mémoire consacré "*aux sources de l'embodiment - Enquête sur les apports de Maurice Merleau-Ponty, Pierre Bourdieu, Margaret Lock et Nancy Krieger à la pensée biosociale en médecine*".

L'objet de sa recherche porte sur la manière dont le contexte social influe sur la santé. Ce mémoire rapporte les résultats d'une enquête sur les pensées de l'incorporation au sens large et sur la généalogie qui les lie entre elles. L'intérêt de ce travail se situe dans l'analyse de la manière dont ces pensées proposent des alternatives au biologisme biomédical. Il offre des pistes de réflexion pour penser l'actuel tournant dit biosocial en sciences.

Le sujet de mémoire, également primé, de **Marie Beaudet** est, quant à lui, consacré au thème suivant : « *Le sujet en burn-out : rythme(s) en question* ».

Selon cette recherche, le burn-out peut être compris comme un mal du sujet, une pathologie du sujet incarné qui se crispe dans son rapport au monde autour de la question du rythme. Les sujets en burn-out se résument entièrement à cette difficulté : comment être dans le rythme - du travail, de la vie - et trouver son rythme ? Comment concilier son espace -temps à soi et celui de l'organisation du travail ? Comment penser l'ajustement constant, le jeu d'équilibre et de déséquilibre de la vie et du travail ?



Pour une bonne compréhension de la laïcité



Un nouveau partenariat est également en cours avec l'Université catholique de Lyon (UCLY) pour l'attribution en 2023 d'un prix de mémoire de 500€ dans le cadre du **Diplôme Universitaire « Religion, liberté religieuse et laïcité »**, co-délivré par l'UCLY et l'Université Lyon 3.

Ce diplôme de formation civile et civique est labellisé par le Ministère de l'Intérieur, avec le soutien de la Préfecture du Rhône, en lien avec l'Institut Français de Civilisation Musulmane et le Conseil Régional du Culte Musulman Rhône-Alpes.

La Fondation Après-Tout s'engage avec l'équipe de Concertina

Trois journées de rencontres estivales sur la thématique des enfermements

Dieulefit où, dit-on, *nul n'est étranger*, est une belle commune, comme l'on peut dire de quelqu'un que « *c'est une belle personne* ». Et de belles personnes, Dieulefit en a elle-même accueilli beaucoup du 1^{er} au 3 juillet 2022, pour la 2^{ème} édition de *Concertina*, c'est-à-dire de trois journées de rencontres estivales organisées autour des *enfermements*.

Placées cette année sous la présidence de l'historienne Michèle Perrot et ouvertes par Elodie Degiovanni, préfète de la Drôme, en présence de Paul Louchouarn, directeur interrégional des services pénitentiaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et de Mykola Gnatovskyy, juge à la Cour européenne des droits de l'homme, ces journées ont réuni plus de 500 personnes autour d'une cinquantaine de rendez-vous, fabriques, conférences et ateliers, tous en accès libre, animés par de multiples intervenants et artistes.

Aborder les enfermements (prison, rétention administrative, garde à vue, hospitalisation psychiatrique sous contraintes, etc...) au regard des désirs d'évasion, sous toutes leurs formes, tel était le thème mais aussi le défi de l'édition 2022 de *Concertina*.

En rassemblant ainsi, autour de ce sujet, le monde carcéral, ceux qui y travaillent et le côtoient, ainsi qu'un large public désireux de découvrir l'univers méconnu de l'enfermement, les promoteurs de *Concertina* sont parvenus à susciter non seulement l'intérêt, mais aussi l'émotion du plus grand nombre.



Au côté de la Fondation M6 et du Secours catholique, la Fondation Après-Tout est heureuse et fière d'avoir apporté son soutien à cette seconde édition de *Concertina*, et par là-même d'avoir découvert et accompagné les nombreux professionnels et bénévoles, partenaires associatifs locaux et habitants impliqués des communes de Dieulefit, Bourdeaux, le Poët-Laval, Roche-Saint-Secret-Béconne et de la communauté de communes de ce territoire de tout temps généreux de la Drôme.

Un travail d'équipe

Si les créateurs de *Concertina*, unis par un long compagnonnage, étaient en mars 2020 au nombre d'une dizaine, l'équipe s'étoffe aujourd'hui progressivement, autour des trois figures marquantes que sont :

- **Christine Bolze**, consultante en matière de développement culturel, résidences d'artistes, éducation par l'art. Chargée de cours à l'université, elle est engagée sur les questions de productions de communs, notamment dans l'habitat, de droit à la ville et de démocratie participative.
- **Bernard Bolze**, fondateur de l'*Observatoire international des prisons*, membre de l'équipe du Contrôleur général des lieux de privation de liberté de 2008 à 2015, est administrateur-fondateur de *Prison Insider*.
- **Catherine Chemla**, habitante du pays dieulefitois, est impliquée dans le tissu associatif et coprésidente de *Concertina*.

Écoutons-les nous parler de cet événement auquel la Fondation s'est associée.



FAT : Pourquoi avez-vous retenu le nom de *Concertina* pour ces journées estivales consacrées aux enfermements et pourquoi le choix de Dieulefit ?

Le concertina est un instrument de musique à vent et à anches libres, une sorte d'accordéon. Il a donné son nom, dès avant la Guerre de 14 -18, à un type de fils de fer barbelé disponible en grosses bobines qui peuvent se déployer comme l'instrument. En choisissant l'appellation *Concertina*, les Rencontres se devaient de placer leur première édition sous le sceau du barbelé. La version contemporaine du barbelé, toujours en usage, prend désormais la forme de la surveillance électronique. Efficace et peu coûteuse.

L'équipe de *Concertina* a souhaité installer ces Rencontres à Dieulefit, ville-centre d'une communauté de communes rurales au nombre de 21, situées dans la Drôme, à 30 km de Montélimar. Dieulefit où « nul n'est étranger » témoigne d'une tradition passée et présente d'accueil et de vigilance aux droits humains et offre un espace de réflexion ouvert au monde contemporain.

L'histoire et la notoriété de la commune de Dieulefit sont irrémédiablement liées au courage et à l'engagement de ses habitants à l'une des époques les plus sombres de notre histoire. La commune dispose d'un équipement culturel contemporain et offre des capacités d'accueil adaptées à notre projet.

FAT : La 2^{ème} édition de *Concertina* a été dédiée au thème des "Évasions !". Pourquoi parler de l'enfermement par ce prisme ?

Ce choix de thème, à la fois radical et plaisant, s'explique par la saison durant laquelle ont lieu les Rencontres. L'été, les gens rêvent de s'évader. Le sujet de la prison est pesant, lourd, grave. Il est souvent question de maltraitance, de traitements cruels et dégradants, de difficultés humaines en tout genre. Nous ne souhaitons pas, pour cette 2^{ème} édition, choisir un sujet au message "plombant". Ce parti-pris ne nous a pas empêchés de

traiter de sujets extrêmement graves : nous avons pensé et conçu cette édition afin d'aborder l'évasion dans toutes ses dimensions, de la simple fugue d'un jeune enfant de son foyer... jusqu'à l'évasion silencieuse que constitue le suicide, en passant par les évasions symboliques : la lecture, la télévision, le cinéma, le sport, la drogue. Dedans, comme dehors, voilà qui parle à tout le monde.



FAT : Ateliers et fabriques ont ponctué ces journées. Quelles étaient vos intentions ?

Il arrive que la personne détenue découvre, au cours de sa peine, un auteur, une discipline artistique, une façon d'être qui l'arrache à sa condition de détenu et lui permet de passer à autre chose. Nous avons souhaité évoquer les bienfaits de ces évasions, notamment grâce à des "fabriques". Les intervenants ont partagé la façon dont ils procèdent pour transmettre leurs connaissances et initier le public détenu à diverses disciplines. Christian Budex a ainsi proposé la « fabrique de la philosophie » : comment s'y prendre pour mener une discussion à visée philosophique avec des personnes qui n'y sont pas forcément préparées, mais qui ont envie d'apprendre ? Ce fut un véritable moment de formation, gratuit qui plus est ! Citons également la « fabrique de l'écriture », animée par l'écrivaine Fabienne Swiatly, ou celle de l'insertion.

FAT : En quoi le soutien de la Fondation Après-Tout vous est-il précieux ?

Une telle manifestation a un coût qui a essentiellement deux origines. La première est la prise en charge des intervenants, près d'une centaine en 2022, non rémunérés naturellement, mais à qui nous devons la prise en charge du déplacement et de l'accueil sur place : hébergement et repas. Nous prenons en charge également l'hébergement et les repas des bénévoles, au nombre d'une soixantaine cette année. La deuxième origine des coûts est celle de divers frais techniques incompressibles : assurances, locations de matériels et autres équipements, régie technique.

Concertina a souhaité enfin, depuis mai 2022, se doter d'une coordinatrice territoriale employée à mi-temps. Sa fonction est de préparer la manifestation annuelle mais aussi de la prolonger tout au long de l'année par des activités disséminées sur la communauté de communes : résidences d'artistes, conférences, films, présence dans des écoles, etc...

La manifestation, gratuite pour les participants, n'existe qu'avec le concours de collectivités et d'institutions. Nous entendons développer le concours financier de fondations et, demain, d'entreprises, pour assurer l'indépendance de la démarche. *Concertina* n'a pas vocation à grossir inconsidérément, ni à dépendre d'un organisme particulièrement généreux.

Le soutien de la Fondation Après-Tout coche toutes les cases et participe de la réussite !

L'édition 2023

L'équipe de *Concertina* imagine ainsi :

La dimension sonore est constitutive du monde humain. Le monde sonore a son histoire qui inclut celle du silence. La qualité, la richesse, l'esthétique des mondes sonores sont des biens à part entière, des biens existentiels, tout à la fois individuels et collectifs, et le silence en participe comme le nécessaire contrepoint. Ce que savent bien les musiciens qui nous rappellent que le silence, en musique, est encore de la musique.

Voilà la face lumineuse du silence : celle qui apaise, répare et guérit, accomplit. On le recherche pour être au plus près de l'essentiel, qu'on le trouve en soi ou au-dessus de soi, comme dans l'ascèse spirituelle.

Mais le silence a aussi sa face d'ombre : celle des enfermements totalitaires. Ceux-ci ont pour fin et devise : réduire au silence. Faire taire l'être parlant que nous sommes, et défaire les corps et les pensées. Des héroïsmes du silence leur résistent, et en meurent. Le mot silence dit quelque chose des paradoxes de nos enfermements. Le silence, en prison, n'existe pas, car la prison n'est que bruits, cage sonore, enveloppe sonore envahissante, obsédante.

Il y a aussi les silences de la parole empêchée par la maladie, la déficience, le handicap, et qui n'en parlent pas moins. Aujourd'hui, la parole humaine est confrontée à une frontière longtemps refoulée : celle du silence des bêtes, ces autres enfermés de nos civilisations. Que nous disent aussi les arbres, les plantes, et ceux et celles qui « parlent » avec eux, rompant avec le silence de la nature ?

Autant d'échappées belles « par le bas » qui font le pendant de l'échappée « par le haut » de ces espaces infinis au-dessus de nos têtes !



L'Édition 2023 aura pour thème « Le silence »

<https://concertina-rencontres.fr/>

Un délégué général : Claude Soubeyran de Saint-Prix

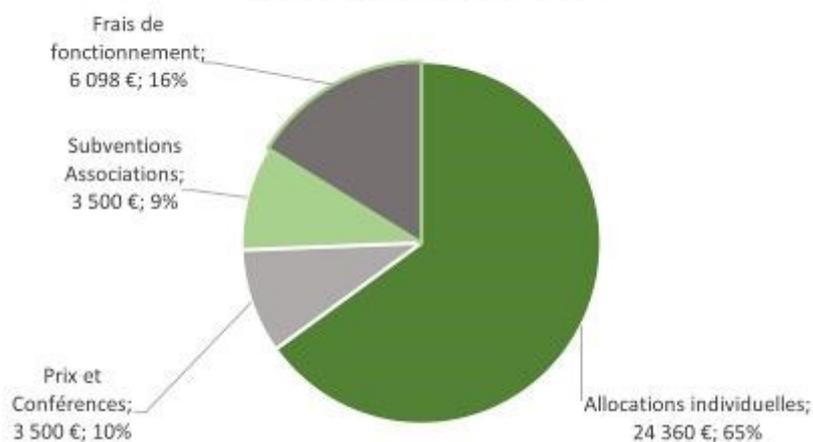


La Fondation Après-Tout a jugé judicieux de se doter, début 2022, d'un poste bénévole de délégué général chargé d'assister le Président et les membres du comité exécutif dans leurs missions. Son choix s'est porté sur Claude Soubeyran de Saint-Prix, administrateur général territorial, directeur général des services de la Ville de Lyon de février 2016 à février 2021. Agé de 65 ans, ce Lyonnais d'origine, qui a également occupé les fonctions de directeur général du Département de Saône-et-Loire, est passé par l'Institut d'études politiques de sa ville natale avant d'intégrer l'Institut national des études territoriales de Strasbourg. Son expérience professionnelle, les projets de différentes natures

qu'il a pu accompagner ainsi que sa parfaite connaissance des domaines d'intervention de la Fondation Après-Tout lui ont d'ores et déjà permis d'entrer pleinement, et avec enthousiasme, dans ses nouvelles fonctions de délégué général.

2021

Tableau des emplois 2021



Un point sur les finances....

En 2021,

Total des Dons : 43.600 € dont un legs
12 projets soutenus pour 27.860 €

1^{er} semestre 2022

Dons : 12.770 €

13 projets soutenus pour 31.400 €
Nous sommes donc en recherche de plus de
18.000 € pour les financer.

Vous pouvez effectuer des dons en ligne
directement à partir du site de la
Fondation Après-Tout

<https://apres-tout.fr/faire-un-don/>

Soutenez la Fondation Après-Tout et ses actions

Les dons

Par chèque :

Fondation de France – Fondation Après-Tout
à adresser : 15 rue Jean Perréal - 69008 LYON

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France.

Les dons et assurances-vie

Vous pouvez transmettre tout ou partie de votre patrimoine
par legs en rédigeant votre testament en faveur de la
Fondation Après-Tout.

Demandez conseil à votre notaire.

Accompagner les professionnels au service de l'humain

soutenir • se ressourcer • produire de la pensée